



COMPTE-RENDU
COMITE DE PILOTAGE ASSOCIATIF
GESTION DU DECONFINEMENT
PROGRESSIF
VENDREDI 29 MAI 2020
18H30-21H

VISIOCONFERENCE
REALISEE
AVEC GOOGLE-MEET

Rédaction collégiale

14 PARTICIPANTS-ES :

1. **Représentants des familles :**
 - Mme AURIOL (Ime Feuilleraie)
 - Mme MORISSEAU (Ime Guillemaine)
 - Mme MITTELETTE (SSESD) : absence excusée
 - Mme LEPORTIER (Foyer du Pont de Pierre)
 - Mme LAURENT (SHAVS)
 - M. ZAWADSKI (ESAT)
2. **Représentants des personnes accompagnées :**
 - Angélique ROSSO (SHAVS)
 - Germain CHAUFOURNIER (SHAVS)
 - Marie GUILLEN (ESAT)
3. **Représentant CSE ou de la CSST - AAPISE :**
 - Mme RAVIZZA
4. **Présidence et Directions AAPISE :**
 - Président : Mr BEVE : Président
 - DG : Mr MESLOUB : Directeur Général
 - Directions des pôles : Mr BARRET (DPAE : IME, SSESD) et Mr LAMOUR (DPA : ESAT, FOYER, SHAVS)
 - Responsable du Pôle transversal Ethique et Qualité (Consolidation toutes structures) : Mme KLINGLER

ORDRE DU JOUR

- **Suivi du déconfinement progressif AAPISE et selon les ESMS : mise en œuvre adaptée des Plans de Reprise de l'Activité (PRA) avec Questions/échanges**

ECHANGES ET THEMATIQUES ABORDEES

- Visioconférence réalisée au moyen de GOOGLE-MEET : à nouveau quelques difficultés de connexion et de fluidités acoustiques pour les personnes à distance sur la durée de la réunion : 18h30-21h. Des coupures du son et vidéos par moments. Un participant obligé de couper sa connexion au cours de la séance, car ne pouvant pas entendre ce qui était dit.

I – INTRODUCTION du Directeur Général de l'AAPISE

- **1) TOUR de TABLE avec présentation préalable de la représentante CSE-CSST AAPISE en remplacement de son prédécesseur, et conjointement professionnelle du SSESD :**

« Par avance, je vous demande d'excuser le fait que la représentante des familles du SSESD ne puisse pas participer à nouveau à cette réunion, mais son organisation personnelle avec l'horaire de cette réunion et la présence de ses enfants ne lui permette pas de se libérer comme elle l'aurait souhaité. Peut-être la fois prochaine nous l'espérons ».
- **2) Information générale du Directeur Général sur l'évolution de la phase de déconfinement global :**
- Remerciements à nouveau adressés aux participants d'avoir accepté de siéger au comité de pilotage pour la mise en œuvre et le suivi du projet de reprise de l'activité des établissements et services gérés par l'AAPISE :
 - *« Comme je vous l'ai déjà dit, votre concours a, à n'en pas douter, un impact qualitatif important pour nous, pour nous servir de curseur sur ce qui peut être mis en œuvre au sein des établissements et services de l'AAPISE, de ce qui fonctionne ou non également, et de ce qui peut être fait de façon progressive, au regard des besoins et attentes co-évalués, car comme nous l'encourage désormais suite à l'allocution du Premier ministre, hier, nous entrons à nouveau dans une nouvelle phase de déconfinement progressif, avec des impacts directs dans l'accueil plus massif des personnes au sein de nos établissements et services dans les semaines à venir, et donc la mise en œuvre des différents plans de reprise de l'activité (PRA) et leur évolution permanente. Cela va nous demander de faire preuve d'une adaptative adaptabilité permanente. C'est pourquoi dès ce soir nous allons ensemble pouvoir envisager cette évolution, et vous faire des propositions en ce sens, car par exemple comme vous le verrez les enjeux et contraintes au niveau de l'ESAT, nous amènent à devoir accueillir plus de personnes accompagnées (plus de 60% des travailleurs eux-mêmes le souhaitent) plus rapidement et massivement, car au-delà de la problématique d'accompagnement social dont nous prenons soin et qui entre dans le cadre de nos missions,*

cet établissement avec ses trois antennes, nous pose également une problématique de production qui nous amène aujourd'hui à réenclencher rapidement et de façon plus accrue. ».

- **3 questions importantes à soulever :**

* - Où en est-on aujourd'hui de cette mise en place progressive du déconfinement au sein de chaque établissement et service, après ces 3 semaines ?

** - Comment continuer à faire évoluer ce déconfinement progressif de façon adaptée à vos besoins et viable pour tous ?

*** - Quels problèmes soulevés aujourd'hui et pour demain ?

- **3) Validation du premier compte rendu (CR) collégalement rédigé, après quelques modifications souhaitées par 2 participants :**

DG : Les comptes rendus (CR), en toute transparence de ce travail associatif collégial partagé de suivi, seront accessibles sur le site internet de l'AAPISE, autant pour les professionnels que pour les familles/représentants légaux avec un accès particulier : un espace privé accessible uniquement aux familles/représentants légaux avec un mot de passe qui leur sera transmis. Cela leur permettra d'accéder à diverses informations importantes, ainsi, en conséquence, qu'aux CR rédigés collégalement par ce comité, et aux PRA réactualisés au besoin.

II – ECOUTE des RESENTIS des représentants des personnes accompagnées et des représentants des proches, familles, aidants, et échanges interactifs participatifs

Personnes accompagnées :

- **Personne accompagnée 1 par l'ESAT :** « ça va mais c'est dur aussi car je peux pas aller au SHAVS si j'ai besoin d'aide... si j'ai besoin d'un accompagnement parce que c'est pas facile... si je me retrouve seule la nuit ou s'il y a un problème... La reprise, oui ça fait du bien, mais porter les masques c'est difficile, ça gêne, et y en a qui respirent mal... c'est pas facile non plus les distances et il faut nettoyer tout le temps, faire attention, passer 1 par 1, on attend ... faut s'habituer, c'est pas simple pour nous... y'en a qui préfèrent rester chez eux si c'est ça... mais les moniteurs d'atelier nous aident, et nous disent tout le temps c' qu'il faut faire attention... et puis y'a les transports, c'est compliqué, on a peur aussi... y en a pour qui c'est compliqué, on a peur d'être contaminés, de prendre les transports en commun parce que le virus il est toujours là, on peut encore l'attraper... oui j'ai peur aussi ... »

- **Personne accompagnée 2 par le SHAVS et l'ESAT :** « ça va aussi ... Mais moi j'aurais bien aimé qu'on m'accompagne plus, pour sortir par exemple ... Les autres peut-être pas, je ne sais pas, je ne sais pas ce qu'ils pensent... Y en a, ça leur va comme ça, mais quand même ça fait bizarre parce que quand on va l'ESAT, y'a pas beaucoup de monde, on a l'impression qu'on est tout seul, c'est pas pareil... ça serait quand même mieux si on était plus, même s'il faut faire attention parce que le virus il est toujours là... pour ceux qui sont déjà avec d'autres maladies c'est encore plus compliqué et on ne peut pas y aller tout de suite ou pas tout le temps... c'est comme ça pour moi ».

- **Personne accompagnée 3 par le SHAVS et l'ESAT :** « oui c'est mieux de recommencer à travailler, mais c'est pas comme avant, ça fait bizarre... c'est pas facile »

Représentants de familles /responsables légaux sur le secteur ADULTE :

- **Représentant 1 familles/représentants légaux :** « Comme je vous l'ai dit la semaine dernière, et je suis désolée de revenir dessus, mais je crois que c'est important surtout avec les évolutions... on ne sait pas si ça ne peut pas revenir cette situation, ou même si à partir de maintenant, l'on accueille de plus en plus de personnes sur les établissements et services, mais, l'information a vraiment été, pour nous, au cœur du problème. Ce que je voudrais exprimer, c'est pour moi, ce qui a manqué dans la communication, par écrit ou lors des appels : l'énumération des possibilités de travail et d'accompagnement réellement proposé et possible sur site, au domicile ou à distance. Comme je vous l'ai dit la dernière fois, bien sûr il y avait un numéro de téléphone à disposition, c'est ce que l'on nous a écrit dans la lettre-mail qui nous a été envoyée au début, qui disait pour « des réponses adaptées ». Oui, mais lesquelles concrètement ? Pour nous, oui, et après, ça veut dire quoi concrètement ? Vous nous proposez quoi concrètement ? Qu'est-ce qui est possible ? A nouveau, au risque de me répéter : une communication avec un message oui, mais pas avec un message utile et compréhensible, pour que l'on puisse bien comprendre à quoi on peut s'autoriser, qu'est-ce qu'on peut demander ? Avec des vraies propositions ou des solutions qui pourraient nous être proposées concrètement. En cas de demande d'une famille, comment comprendre la demande, comment être sûrs que la famille a bien compris ce qu'elle pouvait demander s'il n'y a pas d'exemples de propositions par l'établissement directement, ou les professionnels de cet établissement ? En fait, ce que je veux dire c'est que ce n'était pas assez clair sur ce qui était possible, ce qui pouvait être proposé. On ne savait pas ce qui pouvait être proposé par l'établissement. Peut-être qu'on ne s'est pas bien compris. Et quand je vois tout ce qui a été proposé sur d'autres établissements, comme sur l'IME d'Égly, ou d'autres bien sûr, et bien je suis désolée, mais nous, ça ne nous a pas été proposé : les WhatsApp en groupe à plusieurs, les VAD dès que besoin, les balades à proximité de la maison, les anniversaires ensemble, le sport, les challenges et activités avec les personnes et les parents aussi... et même les informations. D'autres parents ont témoigné la semaine dernière que pour eux, cela avait a priori plutôt bien fonctionné et avait permis de garder des liens plus serrés. Et même si je dois dire que j'estime à l'arrivée que pour nous, et que parce que peut-être aussi, j'ai un petit peu fait le forcing, j'ai pu obtenir des accompagnements pour mon fils... mais les autres ? Tous

les autres ? Comment fait-on pour les familles qui n'osent pas demander même si elles sont dans le besoin ? En cas de demande d'une famille comment comprendre la demande ? Pour moi, ils n'ont pas assez insisté et proposer des choses concrètes. Bon, mais encore une fois, peut-être qu'on ne s'est pas bien compris. C'est de cela dont je voulais parler quand je parlais de problèmes de communication : il y a le message oui, mais il y a comment le message est reçu et compris entre les deux aussi. Selon la communication, on se sent autorisé ou non, à faire des demandes... »

- « Pour le port du masque, ça dépend des personnes et des professionnels : a priori tout le monde ne le met pas et pas tout le temps... Je ne suis pas sûre que les chauffeurs aient tous des masques, en tout cas a priori certains n'en ont pas toujours. »
- **Représentant 2 familles/représentants légaux** : « Pour moi, beaucoup de parents n'étaient pas au courant de tout ce qui pouvait se faire. Et les gens n'ont pas osé demander. Donc tant que vous n'avez besoin de rien de particulier tout va bien mais pour les autres ? »
- **Représentant 3 familles/représentants légaux** : « En ce qui me concerne je pense que s'il y avait la réception d'une newsletter ou d'un Flash-info envoyé ou d'un SMS pour communiquer avec les familles, cela pourrait être intéressant. C'est ce que l'on fait chez moi, dans l'établissement où je travaille pour l'Education Nationale, et c'est très pratique pour travailler avec les familles. Bien sûr pour faciliter la compréhension de toutes les familles, il faut que ce SMS soit abordable par tous ... »

Représentants de familles /responsables légaux sur le secteur Enfance :

- **Représentant 4 familles/représentants légaux** : « Pour nous, à l'IME d'Egly, comme je vous l'ai dit la semaine dernière, j'en ai discuté avec quelques parents, mais pas beaucoup, même si on a monté un groupe Facebook pour les familles, et, depuis, j'ai eu quelques nouvelles d'autres parents. Nous on n'a pas rencontré les problèmes que Madame évoquait tout à l'heure sur le Foyer. Au contraire, les professionnels sont restés à l'écoute et ont maintenu un lien en nous faisant en plus des propositions concrètes, mais après ça dépend des besoins des familles : nous, nous n'avons pas eu besoin de visites à domicile, mais d'autres oui. Maintenant notre fille va être accueillie sur l'IME, 4 demi-journées par semaine, et on a même réfléchi avec son éducatrice et le psychologue référent à 2 jours complets car je dois reprendre le travail. Maintenant comme je vous l'ai dit la semaine dernière reste deux problèmes importants : celui de la cantine le midi et celui des transports, et l'on comprend bien que ça ne doit pas être facile à gérer et à mettre en place. Plus il y a de temps de transport, moins il y aura de temps d'accompagnement au sein de l'établissement... Mais c'est vrai que chaque situation de famille est différente, car il y a des parents qui ne travaillent pas encore ou qui n'ont pas encore repris donc pour eux les choses et les besoins sont différents... Là où je travaille avec l'Education Nationale et la commune qui intervient aussi dans les modalités qui sont mises en place dans les écoles primaires, les consignes de sécurité sanitaires sont importantes, avec des arrivées à des heures décalées, des récréations-pauses décalées, et des départs décalés dans le temps ; toutes les classes ne sont pas ouvertes en même temps et ne viennent pas forcément le même jour, le port du masque est obligatoire à partir de 11 ans, les repas se font à une table séparée, rappel systématique des gestes barrières avec envoi d'affiches aux familles et de vidéos simples sur le lavage des mains etc. ; et la commune qui détermine les ordres de priorité d'accueil, a fait passer un questionnaire très intéressant aux familles que j'essaierai de vous récupérer et que je vous transmettrai... mais c'est vrai que la question de la sociabilisation est assez importante pour nos enfants, et par exemple à l'IME, on n'en a déjà discuté avec l'éducatrice référente et le psychologue référent, il serait intéressant pour nous, qu'il y ait au moins des accueils par groupe d'enfants 2 par 2... »
- **Représentant 5 familles/représentants légaux** : « Comme je vous l'expliquais vendredi dernier, je n'ai pas les adresses mail ni les numéros de téléphone des autres parents, donc je n'ai pas eu le temps de communiquer avec les autres parents encore une fois : pas de mail, pas de téléphone et donc pas de SMS possibles non plus. Comme je vous le disais, je n'ai pas été confinée, et je n'étais pas non plus en télétravail, donc j'ai continué à travailler hors de chez moi, avec 2 jeunes à la maison. Mon fils est maintenant accueilli certains jours à l'IME la Feuillaie, et je dois dire qu'il a été un petit peu frustré de ne pas retrouver tous ses copains, même si je comprends très bien que cela soit difficile à gérer après deux mois d'absence complète, avec le trop-plein d'énergie de ces enfants qui comme le mien, vivent un peu en vase clos et peuvent manquer de distance sociale. Mais là ce n'est pas pour moi un problème de communication comme celui que Mme a exposé tout à l'heure dont je voudrais parler ici, mais d'un problème de communication oui, dans le quotidien quand quelque chose ne se passe pas bien au cours de la journée au sein de l'établissement. Et là il y a quelque chose qui me chiffonne, et qui concerne un souci qui se produit lors de la prise en charge de nos enfants. Par exemple j'ai appris simplement aujourd'hui, qu'a priori il y a eu un souci entre un professionnel dont je ne connais pas le nom, ni qui c'est, on ne me l'a pas communiqué, mais, son éducatrice référente étant absente pour congé, il a été pris en charge par un autre professionnel, et a priori cela ne s'est pas bien passé. Mais je ne sais pas ce qui s'est passé puisqu'on ne m'a rien transmis. Aucuns retours de ce professionnel ou de l'établissement. Donc mon inquiétude majeure aujourd'hui c'est de comprendre s'il y a eu un problème grave ou pas, au moins, car on ne m'a pas rappelée, on ne m'a pas tenu au courant, la seule chose que j'ai reçu aujourd'hui, c'est un SMS de l'éducatrice référente qui me demandait si ça allait mieux pour mon fils. C'est donc là que j'ai compris qu'il y avait eu un problème. J'ai demandé à ma fille si l'éducateur qui avait ramené mon fils à la maison avait dit quelque chose, et elle m'a dit que non, rien du tout. Or après coup je me rends compte qu'il y a eu un souci, peut-être grave ? Cela je ne le sais pas. Par contre personne ne m'a appelé ni le professionnel qu'il a pris en charge, ni le directeur de l'établissement. Et cela ça me pose souci, oui, car c'est moi en tant que parent qui doit donc comprendre ce qui s'est passé une semaine après. J'aurais aimé savoir ce qui s'est passé pour savoir si c'est grave ou pas, et pas une semaine après ! »

III – PROBLEMATIQUE de la COMMUNICATION REGULIERE avec les FAMILLES/représentants légaux, par la recherche du consentement éclairé des personnes et de leurs proches, et de la co-évaluation des besoins en solutions d'accompagnement

DG : Tout cela met en avant la difficulté de communiquer et l'importance de se mettre à la place des personnes accueillies et de leurs familles ou représentants légaux, afin de mieux comprendre les besoins et de faire les propositions adaptées pour tous et ajustées à chacun, à chaque situation rencontrée. Il y a néanmoins des nuances à apporter quant à la forme de réponse nécessaire : soit une réponse standard qui peut convenir à tous *a minima*, soit une réponse spécifique. Encore faut-il bien comprendre la demande d'une famille, et comme vous l'avez dit bien comprendre la demande exprimée ou non. Il y a une différence entre l'offre par rapport aux besoins et en effet l'offre par rapport à la disponibilité. Désormais, pour améliorer la communication au sein de l'AAPISE, nous avons pris soin de développer le site Interne, et nous prenons soin en permanence de l'améliorer en le réactualisant. C'est la démarche d'amélioration continue de la qualité du service rendu aux « usagers » au sens large : en premier lieu les personnes accompagnées, les familles et représentants légaux, mais aussi les membres du CA, les professionnels et les partenaires territoriaux. La communication est un processus à améliorer parmi d'autres. Mais il est essentiel. Comme je vous l'ai dit la semaine dernière : **l'information n'est pas quérable, elle doit être donnée aux personnes** accompagnées et aux familles/représentants légaux partenaires. Une question de fond posée ici est : **est-ce que vous avez eu l'impression de comprendre les droits que vous avez ?**

- Utilisation de l'Image d'une mairie qui aurait à construire une route : selon les diverses possibilités qui s'offrent à nous, le **choix de l'accessibilité pour les plus fragiles**, en fonction de celui qui ne peut pas du tout marcher, est un fondement de l'offre de services aux personnes concernées de l'AAPISE. Il s'agit d'**apporter une capacité de réponse en fonction du plus vulnérable**, c'est-à-dire celui qui a le plus de besoins, des possibilités d'accueil en partant de celui qui ne peut pas. Plus on a à accompagner des personnes avec des difficultés majeures, plus on doit adapter l'accompagnement à ces mêmes personnes. Donc **offrir un panel de possibilités pour lui apporter l'accompagnement le plus adapté et ajusté à ses besoins**. Nos offres doivent donc être **des offres ouvertes**, co-construites avec les familles et, les capacités et impossibilités pour des personnes accompagnées. C'est par ce fondement que va alors se décliner la priorisation des actions proposées. Et c'est aussi de cette manière-là que nous avons procédé dans les plans de reprise d'activité (PRA) des établissements et services gérés par l'AAPISE. Permettre une reprise progressive où toutes les possibilités doivent être communiquées. En ce sens, nous ne pouvons pas nous contenter de la simple émission de notre message, mais nous devons nous assurer qu'il a été compris. En effet, comme vous l'avez évoqué depuis ces 2 séances, le coup de téléphone n'a pas suffi pour nombre de personnes et de familles. Le WhatsApp était déjà mieux ... Et, les actions en co-présence, proposées directement aux personnes, que ce soit par des visites à domicile (VAD) ou par des accueils partiels, dits séquentiels sur site, étaient encore une étape au-dessus dans l'accompagnement ajusté et la réponse aux besoins co-identifiés directement avec les familles/représentants légaux, par les professionnels de terrain, et encore plus pour les référents des projets personnalisés, premiers garants de l'élaboration et du suivi des PP de suppléance, en collaboration avec eux (par le biais des réponses aux questions posées par téléphone notamment) , et qui venait comme leur nom l'indique, en suppléance-compensation de l'accompagnement habituel avant période de Covid-19. Au-delà d'objectiver et de laisser une trace des choses depuis le 16 mars dernier (1^{er} jour officiel du confinement des publics accompagnés), la qualité de la relation à distance, et par elle, la diversité des propositions actives mises en place par les professionnels montraient que nous étions sensibles à ce que vous annonciez par les réponses aux questions, ce que l'on appelle « sourcer » les questions. Mais en effet peut-être que pour certaines personnes et familles, et cela nous demande de l'entendre, même si cela ne fait pas plaisir, que toutes les possibilités d'actions ne vous ont pas été pleinement communiquées, ne permettant pas toujours, ainsi, de recueillir votre consentement éclairé en toutes circonstances, ou de faire des propositions suffisamment diversifiées pour tous.
- **Directeur de Pôle Adulte (DPA)** : *« Je prends note pour ma part, de tout ce qui vient d'être énoncé ici, mais je vous rappelle que pour des questions éthiques et de responsabilités, il est important aussi que ce qui est mis en avant au cours de ces séances de travail s'appuie sur des faits objectifs et concrets pour mieux comprendre le contexte de survenue de ces problèmes éventuels, et afin de pouvoir y remédier le plus rapidement possible et de façon la mieux adaptée à la problématique rencontrée. Il est de notre devoir de repérer ainsi, tous les manquements éventuels, de les faire remonter, et de les traiter avec les personnes concernées afin de les stopper, les enrayer, et de s'améliorer dans notre rapport aux personnes et dans le respect de nos missions et obligations. C'est de notre responsabilité. Et je puis vous assurer que je vais m'enquérir de ces éléments que vous nous apportez ici. Maintenant, il est important aussi de voir qu'il y a eu plusieurs phases dans le confinement, comme il y aura plusieurs phases dans le déconfinement. Donc resituer vos problématiques dans le temps, est important pour que nous puissions mieux comprendre à quel moment et comment des difficultés se sont*

présentées ou se présentent. »

IV – EVOLUTION des Plans de Reprise d'activité (PRA) des établissements et services de l'AAPISE

- **DG** : Suite au discours du Premier Ministre, vous l'aurez compris, nous sommes entrés en « **PHASE 2 du déconfinement** », visant à permettre encore un peu plus d'accueils et d'accompagnements sur l'ensemble des établissements et services médico-sociaux du territoire, dont ceux de l'AAPISE, mais en toute sécurité. Comme nous nous devons d'anticiper (cela fait partie de nos missions que de chercher à prévoir les différentes évolutions possibles au sein des établissements et services), nous avons déjà commencé à travailler en amont sur cette phase aujourd'hui officielle, pour l'ensemble des établissements et services de l'AAPISE, au regard des remontées des directions respectives, de celles des professionnels et bien sûr des réponses et attentes des familles. En conséquence nous avons donc commencé à préparer une note de service générale à destination des établissements et services, afin de faciliter ce choix éclairé et que nous souhaitons faire partir dès ce soir. Et voir mettre en application pour tous dès la semaine prochaine.
- **PEQ** : « *Attention VIGILANCES : Des programmations ont déjà été effectuées avec les familles pour la semaine à venir. Le délai raisonnable de prévenance et de modifications éventuelles, pourrait être trop court pour les familles et professionnels afin de s'organiser de façon la mieux adaptée pour tous, et individuellement pour les familles concernées. Par ailleurs comme dans l'Education Nationale et un certain nombre d'entreprises sur le territoire, l'ensemble des professionnels des établissements et services ne sont pas tous revenus en situation de travail sur site (arrêts maladie par exemple). En conséquence les taux d'encadrement vont différer suivant les établissements et services concernés, suivant les besoins objectivement repérés et suivis comme prioritaires au sein de ces derniers et de la volonté de reprendre ou non des personnes accompagnées et familles, et de fait, ne seront pas les mêmes s'il s'agit d'un ESAT, d'un FOYER de Jour, d'un IME, d'un SESSAD ou d'un SHAVS. De même, les problématiques de restauration sur site, en tenant compte des mesures strictes, systématiques et renforcées de décontamination et de désinfection nécessaires, qui prennent du temps pour tout professionnel, et multiplient notamment la charge de travail quotidienne des personnels agents des services généraux – maintien et hygiène des locaux, de même que les problématiques aujourd'hui importantes d'articulation des transports sont à anticiper et coordonner dans PRA. Auquel, nous devons rajouter, la nécessité d'un strict suivi épidémiologique de tous au sein des établissements et services, car le Covid est encore bien présent, comme nous le rappelle les médias quotidiennement et la STARAQs (dispositif sanitaire territorial régional pour le suivi de la qualité des soins).* »
- **DG** : C'est justement pour cela, qu'il en découle : **une proposition ajustable d'ouverture des établissements et services dans une proportion n'excédant pas le tiers de l'agrément officiel de ces mêmes établissements et services**. Contenu prévisionnel de la note de service :
 - * **1°) Prioriser les accueils en fonction des critères déjà énumérés dans la Note de service N°22**. Ainsi par exemple, si une structure a un agrément à 60 places, cela fait 20 personnes à accueillir par jour ;
 - ** **2°) Permettre les journées complètes** pour faciliter la reprise du travail des familles concernées, et sur le Pôle Autonomie Enfance, au même titre que ce qui se fait dans l'Education Nationale dont les consignes rejoignent les consignes données au secteur médico-social ;
 - *** **3°) Favoriser la restauration à prendre sur place**, avec des propositions de faire manger les enfants ou adultes dehors sur des tables, sur les groupes.
- **PEQ** : « *Attention VIGILANCES conjointes : rappels des singularités qui existent objectivement sur le terrain, en fonction des potentialités et difficultés des enfants, adolescents ou adultes accueillis (par exemple : personnes avec autisme sévère ou troubles du comportement majeurs nécessitant un accueil et accompagnement renforcé – 1 pour 1, ou 1 pour 2 max dans certaines situations-, et adapté à leurs besoins → concertation nécessaire et partagée avec les familles et professionnels (co-construction) en fonction des possibilités évolutives de chaque établissement et services respectifs - par exemples : surfaces disponibles et respect des consignes de sécurité sanitaire des 4 M2 par personne, temps de nettoyage et de désinfection obligatoires et augmentés aujourd'hui de fait, et encore plus si l'on multiplie les lieux de restauration + la Période de chaleur (cf : RBPP des Plans Bleus) dans laquelle nous entrons, dont il va falloir tenir compte avec ses équipements nécessaires en extérieur (conjointement attention : ce qui est valable pour des adultes stabilisés ne l'est pas nécessairement pour des enfants aux besoins singuliers, en grandes difficultés ou non stabilisés), + la multifonctionnalité des locaux déconseillée et non recommandée suivant les pathologies et singularités des besoins des personnes (Ex personnes avec TSA sévères ou non - Cf TEACCH : 1 lieu = 1 fonction) – enfants, adolescents ou adultes, + leurs capacités ou non à entendre et respecter les gestes barrières, etc ... Exemple avec les problématiques possibles d'étalement de la nourriture ou des excréments... »*
- **DPA** : RAPPEL que les **personnes accompagnées doivent être volontaires à la reprise**, et que par ailleurs, porter le masque est quelque chose de non négociable en cas de co présence avec des personnes accompagnées. Maintenant si je reprends l'exemple de l'ESAT- antenne de Brétigny, dont l'agrément officiel est de 63 places d'accompagnement, alors cela veut dire qu'ils **peuvent aller jusqu'à 21 personnes accompagnées maximum par jour à condition que la jauge de sécurité sanitaire soit respectée**. C'est un **déconfinement qui reste progressif même s'il s'intensifie jusqu'à un tiers** si l'on peut respecter et **avec la condition stricte de respecter la jauge des 4 m² par personne**. Sinon dans le cas de la problématique des transports, cela nécessitera de faire appel à

des prestataires extérieurs. Par ailleurs, oui cela nécessitera aussi de faire attention à la nature du handicap des personnes accompagnées. »

- **Représentante CSE** : « Je confirme les précautions et alertes de prudence évoquées par le pôle éthique et qualité de par rapport à la réalité de ce qui se passe et, est vécu sur le terrain au quotidien par les jeunes et les salariés. Nous ne pouvons pas fonctionner de la même manière, et d'une manière standardisée pour tous, si l'on doit accompagner et prendre soin d'une personne avec autisme sévère et d'une personne présentant d'autres troubles psychiques. Nous avons par exemple au SSESD, des accueils d'enfants avec autisme qui ne vont pas pouvoir respecter les règles de distanciation avec d'autres enfants, il va donc être difficile de les accueillir en groupe. Il y a également des situations où il peut même y avoir besoin d'être 2 professionnels pour 1 seul enfant au regard de ces difficultés majeures (idem en Ime, Foyer, ou ailleurs etc). Donc c'est davantage du cas par cas... On ne peut pas appliquer la même chose à tout le monde. Cela dépend des difficultés d'accompagner les enfants/adultes dans un tel contexte... donc il faudrait voir en fonction de chaque établissement et situation, co construire avec les professionnels du terrain, et ne pas se précipiter, car oui, nous sommes vigilants à travailler en permanence en lien étroit avec les familles et de co-identifier les besoins ensemble, mais nous nous devons aussi de s'assurer de la sécurité de tous en respectant les gestes barrières ».

- **DG : **** 4°) Pour la problématique des Transports** : plusieurs solutions ont déjà été anticipées et sont mises en place au sein des différents établissements et services dont : les transports assurés par les parents eux-mêmes, comme dans l'Education Nationale ; par les taxis ou société de transports en toute sécurité sanitaire ; et par l'établissement.

- **Président : ***** 5°) Rappel du port du masque obligatoire pour tous les professionnels, et des gestes barrières indispensables** pour ne faire prendre de risques à personne, même si porter un masque toute la journée n'est pas évident. **Porter le masque en situation de coprésence est non négociable**, comme on l'a rappelé. Notre priorité est de protéger les personnes accompagnées. Ce port du masque est obligatoire pour les professionnels, pour se protéger justement parce que cela est plus compliqué pour les personnes accompagnées de pouvoir les supporter. Et comme je vous l'expliquais au cours de la séance précédente, pour des raisons de non garantie d'hygiène, il nous a paru plus logique de permettre aux personnes accompagnées de disposer de masques chirurgicaux, et, que ce soient les professionnels qui puissent mettre quoi qu'il arrive, des masques grand public. De la même manière, si entre chaque personne accompagnée, il y a bien la distance de sécurité nécessaire, qui est respectée voire plus, et que la personne souhaite faire une pause de port de masques, qui plus est si elle est dehors, alors il n'y a aucune raison légitime de lui refuser cette pause. Pour les priorités, comme l'expliquait la semaine dernière le DG, qu'il y a une série de critères de priorité qui ont été énoncés très clairement par note de service, et, qui sont valables pour tous les établissements et services de l'AAPISE. Les familles qui devront reprendre le travail, voient leur situation devenir prioritaire, encore plus de surcroît s'il s'agit d'une famille monoparentale, ou comme pour les situations familiales où il y a un véritable épuisement des aidants, mais également des risques de rupture de soins, ou d'isolement social ; toutes ces raisons sont tout à fait légitimes, et amènent à étudier et à prioriser les accueils, même s'ils s'intensifient et seront plus nombreux demain. Des ordres de priorité, des critères de besoins, mais aussi je tiens à le souligner des critères d'affinité, ce qui rejoint la remarque de la représentante des familles de l'IME d'Égly. Oui, je le redis, il y a bien nécessité à améliorer la communication avec les personnes et les familles, dans cette période de déconfinement progressif, et de co-construire cela ensemble, par une information claire sur l'organisation mise en œuvre sur les différents établissements et services. La tenue des CVS a bien un rôle à jouer. Informer et former avec des accueils, en tenant compte de la jauge de sécurité sanitaire et donc de la protection, avec des masques grands publics pour les professionnels, et en privilégiant tant que cela est possible et que les conditions le permettent, de privilégier le fait de manger le plus possible dehors. A tout cela, la Direction Générale et les directions y travaillent et doivent y être vigilants. C'est pour cela que c'est important que vous nous fassiez remonter toutes les difficultés que vous rencontrez sur les différents établissements et services.

- **DG : ***** 6°) Possibilités de la reprise des séjours** : les séjours de rupture/vacances sont à nouveau possibles, mais il est préconisé de les organiser en priorité dans les zones vertes de la carte nationale. Donc oui les séjours peuvent reprendre et se remettre en place sur tous les établissements et services de l'AAPISE.

- **Une personne accompagnée** : **Est-ce que l'on va pouvoir aller en Croatie car la règle des 100 km, est abolie ?**

→ **Réponse DPA** : Même si les séjours sont à nouveau possibles, attention, car pour l'instant nous ne pouvons pas aller en dehors du territoire français. Les règles des séjours sont à réorganiser.

- **Une autre personne accompagnée** : **« Quand est-ce que l'AAJ va rouvrir ? »**

→ **Réponse DPA** : L'AAJ qui dépend du SHAVS maintient comme les autres une continuité d'activité, mais suivant des modalités respectant les obligations de sécurité sanitaire au sein du service. Donc vous pouvez à tout moment prendre contact directement avec ce service pour voir avec eux les modalités d'accueil et ce qu'ils peuvent vous proposer.

Prochaine date de rencontre pour la 3^{ème} réunion de travail du « Comité de pilotage associatif gestion du déconfinement » : vendredi prochain, le Vendredi 5 JUIN à 18h30, avec des modalités de rencontre similaires.

Fin de la visioconférence.

